

ET SI DANS LES SERVICES, NOUS NOUS PARLIONS DAVANTAGE DE SANTÉ AU TRAVAIL ?

Le 25 avril est la « journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail ».



Ce jour-là, parce que c'est essentiel, la CGT organise des actions partout en France avec pour slogan : « Pour en finir avec les morts et les blessés au travail ».

En effet en 2022 dans notre pays, selon les chiffres officiels, 738 personnes sont mortes AU travail et 439 DU travail... Mais les spécialistes sont unanimes pour affirmer que ces chiffres sont très en-deçà de la réalité !

Beaucoup d'entre nous croient encore qu'à la DGFIP, seule une minorité de collègues (les vérificateurs, les huissiers et les agents chargés de l'accueil physique) subissent des « *risques professionnels* ». La tragédie dont ont été victimes des collègues dans le Pas-de-Calais fin 2022 est dans toutes les mémoires...

Toutefois, si le risque sécuritaire ne concerne pas toutes et tous, la dégradation des conditions de travail touche aujourd'hui une immense majorité des femmes et des hommes qui « sont » la DGFIP.

Nos risques professionnels se matérialisent le plus souvent par des atteintes à notre santé. En particulier, les risques dits psycho-sociaux explosent...

En langage courant le mal-être au travail se répand partout avec son corollaire de conflits interpersonnels, de stress, de maladies liées ou aggravées par les conditions de travail dégradées. Pour beaucoup la mission devient impossible à accomplir ou bien au prix d'efforts intenable.

De plus en plus de collègues souffrent au travail et du travail, ce qui forcément finit par déteindre sur leur vie personnelle. La DG et les directions locales en sont pleinement conscientes puisqu'elles connaissent en direct nos arrêts maladie. Et combien d'agents continuent à bosser malades, surtout avec le jour de carence et le télétravail ? Il faut travailler toujours plus, plus vite, toujours moins nombreux, pour des salaires qui se déprécient, etc.

À la dernière séance de la formation spécialisée du comité social d'administration du réseau (FS du CSAR qui a remplacé le CHS-CT de réseau) du 9 avril 2024, questionnée par les organisations syndicales sur l'état de santé des agents, la DG finit par livrer un terrible décompte : depuis le 1er janvier 8 collègues ont mis fin ou tenté de mettre fin à leurs jours.

Notre employeur est responsable de notre santé et de notre sécurité au travail et vos organisations syndicales, en particulier la CGT, sont très pugnaces sur ces questions. Mais face à cette épidémie nous sommes toutes et tous concernés et nous devons nous mobiliser.

C'est en libérant la parole dans tous les services que la solitude qui ronge beaucoup disparaîtra. Partout nous devons reparler du travail, de ce qu'il est devenu et surtout de ce qu'il devrait être !

**RIEN N'EST INÉLUCTABLE :
RELEVONS LA TÊTE DU MICRO ET PARLONS-NOUS !!!**

